

SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le quatrième jour du mois de juillet en l'an deux mille six, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Michel Cameron

Absent : Gratien Tardif

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe : Madame France Dubuc

Présence de 11 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 06 juin 2006
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Soumission(s) - Remplacement des portes de secours
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Démission(s)
 - M. Côme Coté
 - M. Patrick Rousseau
 - Engagement(s)
 - M. Jean-François Laliberté
 - M. Keven Poulin
- 6) Service de premiers répondants
 - Création du service et nominations
- 7) Urbanisme
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (31/05/06)
 - Dépôt
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (21/06/06)
 - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
 - Dossier M. Fernand Martel, lot 155-P
 - Dossier Hamel Construction inc., lots 7-P, 9-P et 10-P
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier Services JAG inc., lot 92-P
 - Développement rue Barbin, phase 1
 - Regroupement des lots 138-25 et 138-26
- 8) Voirie
 - Projet de développement résidentiel rue Desrochers n° 501674
 - Réseau d'éclairage public
 - Pavage des rues Marcel-Faucher, Bouffard et Roméo-Marion
 - Soumission(s) pour le laboratoire

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

Rapiéçage mécanique des chemins et rangs

- Décompte progressif n° 1

9) Hygiène du milieu

Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard

- Recherche en eau souterraine
 - o Honoraires professionnels n° 10 (Arrakis)
- Mise aux normes des installations de captage
 - o Mandat pour étude hydrogéologique

Réfection de l'émissaire sanitaire de la Falaise (nouvelle conduite)

- Décompte progressif n° 2 (entrepreneur)

Vidanges et récupération des matières résiduelles

- Mandat pour le renouvellement

10) Loisirs et culture

Projet centre des loisirs

- Mandat d'architecture (préliminaire) – Soumission(s)

11) Varia

- Ray-Flex Photo inc.
- Soumission(s) - Vente de bois

Période de questions

Levée de l'assemblée

161-2006

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Jean-Pierre Ducruc propose d'ajouter dans l'urbanisme le sujet suivant : « Demande de Hamel Construction inc., lots 7-P, 9-P et 10-P à la Commission de protection du territoire agricole du Québec ». Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et tenant compte de l'ajout demandé.

162-2006

PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 06 JUIN 2006

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 06 juin 2006, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

163-2006

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUIN 2006 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 28 MAI 2006 AU 24 JUIN 2006	MAIRE & CONSEILLERS	9 396,83
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	10 590,30
	ADMINISTRATION	2 546,59
	BRIGADIÈRES	1 741,12
	POMPIERS VOLONTAIRES	7 215,67
	MACHOIRES DE VIE	1 106,00
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	3 372,92
	INSPECTEUR MUNICIPAL	3 654,00
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	4 690,58
	URBANISME	170,87
	CONCIERGE	833,44
	TERRAIN DE JEUX	1 281,43
	MAINT. T/JEUX	2 134,10
	CULTURE POLYVATENTE	318,00
	AVANTAGES SOCIAUX	5 821,44
	SOUS-TOTAL	54 873,29

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2006 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BIOLAB DIVISION THETFORD	ANALYSE D'EAU CRÉDIT TRIHALOMÉTHANES	298,03 -57,51
BOIVIN & GAUVIN INC.	ÉCUSSON CASQUE POMPIER	20,71
COMITÉ DE LA ST-JEAN	AVANCE DE FONDS	2 000,00
CONSTRUCTION C.J.PICARD INC.	LABORATOIRE DÉVELOP. LECLERC & DESROCHERS ÉCLAIR. RUE MARCEL FAUCHER	3 133,29 3 205,17
CSST	REMB. 14 PREMIERS JOURS DOSSIER FRANCINE BOISSONNEAULT	385,63
DANNY THÉRIAULT	ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE ESSENCE INCENDIE DIESEL KUBOTA	30,01 86,00 110,00 46,71 28,00 28,01 31,00 19,00
DOCUMENT EXPRESS ENR.	PUB. PORTE OUVERTE INCENDIE	51,99
DUMAIS ALEXIS	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE	100,00
EMCO CORPORATION	ENT. RÉPARATION RÉSEAU D'ÉGOÛT RÉP. PUISARDS & REGARDS CHANGER PONCEAU RUE DU BATEAU	553,23 700,50 1 419,99
FRANCINE BOISSONNEAULT	RÉGL. DOSS. MALADIE (BRUT 245,04) COMP. MONT. FORFAIT. (BRUT 1 250)	191,60 987,50
GROUPE CASTONGUAY INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU BATEAU (VANDALISME) LUMINAIRE TERRAIN DE BALLE RACCORDEMENT POMPE DE PUIITS	634,15 199,68 328,71 112,46
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE RURAL ÉCLAIRAGE URBAIN ASCENSEUR DÉGRILLEUR CHALET DES LOISIRS CHAUFFAGE POSTE INCENDIE GARAGE MUNICIPAL STATION EAU/USÉES LAFLEUR CENTRE COMMUNAUTAIRE STATION EAU POTABLE AQUEDUC ÉCLAIRAGE URBAIN	117,91 66,83 90,76 506,65 353,43 373,95 177,43 112,36 700,51 1 505,29 878,37
INSPEC-SOL INC.	ÉTUDE ÉMISSAIRE FALAISE RÉS. NO 076-2006	6 786,48
JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE LOTBINIÈRE	PUBLICITÉ CLASSIQUE GOLF ST-GILLES	200,00
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COM.	501,25
LES ENTREPRISES CROLIN INC.	CONTRAT PELOUSES 2006 1 ^{ER} VERS.	2 271,31
LES ENTREPRISES J.F.BLANCHET INC.	DÉPÔT GARANTIE DÉNEIGEMENT RU- RAL (CONTRAT 5 ANS)	22 366,88
LES EXCAVATIONS SAINTE- CROIX	STABILISATION ÉMISSAIRE FALAISE	8 119,43
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	AVIS LÉGAUX URB. (RÉG. NO 374-2006) PUBLICITÉ PROMOTION TERRITOIRE	288,49 287,56
LES SERRES R. BERGERON INC.	FLEURS (COMITÉ EMBELLISSEMENT)	244,98
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE MAI	7 310,29
PG MENSYS SYSTÈMES D'INFORMATION	INSTALLER 2 LOGICIELS (TÉLÉCOM & MEGAGEST)	115,03
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS INC.	PINCE À BEC VOIRIE CRÉDIT PINCE À BEC VOIRIE CIMENT C/COMM & COUTEAU VOIRIE CIMENT RÉSEAU D'ÉGOÛT DISQUE & COIN EXT. INCENDIE	20,25 -20,25 25,83 30,92 13,13
RAY-CAR	CRIBLURE & PIERRE PARC J-G FOURNIER (JEUX PÉTANQUE)	543,05
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MAI	3 827,57

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE RÉSIDENTIEL JUIN	8 339,82
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	REDEVANCE ANNUELLE (ASCENSEUR)	69,66
SIFTO CANADA INC.	SEL ADOUCISSEUR	3 051,18
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE MAI	323,05
TÉLÉ-RECHARGE	TIMBRES-POSTE	500,00
TÉLUS MOBILITÉ	CELLULAIRES VOIRIE, MAIRE & CONCIERGE	133,84
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE DAKOTA VOIRIE ESSENCE SAVANA VOIRIE	65,10 100,01
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	3 730,00
	SOUS-TOTAL	88 772,21

COMPTES À PAYER DE JUIN 2006

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
COULOMBE MARIE	HONORAIRES ET DÉBOURSÉS (AVOCATS)	186,34
DAIGLE MARCEL	CONGRÈS ANN. SERVICE INCENDIE	745,03
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	RUE BATEAU & PONCEAU RANG 4 RUE BATEAU & PONCEAU PUISARDS RUE FALAISE ET LEGENDRE PUISARDS LAFLAMME, LAUZÉ, DESROCHERS, DES CHUTES PUISARDS DU MOULIN & FALAISE PELLE CHALET LOISIRS 1 VOYAGE TERRE CHALET LOISIRS REFAIRE PONCEAU POINTE-PLATON ASPHALTE 3 ^{ÈME} RANG & DU BATEAU PÉPINE COIN HAMEL RÉP. PONCEAU POINTE-PLATON FOSSÉ RANG ST-EUSTACHE CALCIUM RUE FAUCHER, ROMÉO-MARION & BOUFFARD	664,84 983,46 625,74 625,74 645,29 465,85 864,42 508,42 698,20 39,11 156,43 307,98 129,40
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	AÉRO-FEU	13,34
FRÉCHETTE BERTRAND	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUIN	103,20
GARNEAU CLAUDE	EAU INCENDIE	64,00
HAMEL CONSTRUCTION INC.	GRATTAGE DES ROUTES EN GRAVIER	1 242,27
ICETEC RÉFRIGÉRATION INC.	RÉPARATION CLIMATISEUR SECRÉT.	254,08
IMPRIMERIE STE-CROIX	AVIS MUNICIPAL MAI	540,62
INFO UNIK	MÉMOIRES POUR ORDINATEURS (2)	89,72
LECLERC CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUIN	15,20
LES ENTREPRISES CROLIN INC.	CONTRAT PELOUSES 2006 (4 VERS.)	9 085,24
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	ENTRETIEN VOIRIE MUNICIPALE PRÉP.TERRAIN POUR NEIGES USÉES RÉP. CÔTE DU BATEAU RÉP. PONCEAU RANG POINTE-PLATON NIVELLEMENT DU TERRAIN SOCCER BELIER SENTIER PÉDESTRE	504,57 4 347,95 1 399,28 9 693,44 1 748,38 517,61
LOCATION D'ÉQUIPEMENT LPL INC	LOCATION ROULEAU COMPACTEUR	357,95
MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.	ENTR. PARC J-G FOURNIER GRAINES À PELOUSE TERRAIN SOC.	96,05 776,42
MILOT STÉPHANE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	77,60
MUNICIPALITÉ DE STE-CROIX	F/ROULEMENT RANG DES PLAINES	10 798,00
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	INSP.ADJ. RECHERCHE EN EAU ST-ÉDOUARD	345,00
PETITE CAISSE FRANCE	BREUVAGES CAUCUS	10,99
PETITE CAISSE SENTIER PÉDESTRE	ESSENCE, ENT. GRATTE, HUILE & OUV.	177,24

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

POTHIER DELISLE	HONORAIRES PROF. (REL. TRAVAIL)	1 631,23
	HONORAIRES PROF. (AVOCAT)	2 158,85
	DÉV. SECTEUR LAURIER OUEST	710,51
	DÉV. SECTEUR LAURIER OUEST	-219,48
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE	2 253,34
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PEINTURE BALANÇOIRES T/JEUX	72,76
	BOIS JEUX PÉTANQUE T/JEUX	72,06
	PIÈCES & ACC. T/JEUX	36,60
	LUNETTES SÉC. & CIMENT VOIRIE	8,77
	PIÈCES & ACC. VOIRIE	51,20
	CIMENT RÉSEAU D'ÉGOÛT	3,99
	LATTES VOIRIE	18,29
	TOURNEVIS LOISIRS	18,55
	PALETTES VIDES RETOURN. VOIRIE	40,26
	CIMENT RÉSEAU D'ÉGOÛT	11,98
	MÈCHE VOIRIE &	53,69
	CIMENT HÔTEL DE VILLE	
	MASQUE À POUSSIÈRE VOIRIE & RÉP. MOUSTICAIRES- C/COMM	19,08
	ÉCROU & RONDELLE-C/COMM	17,11
	PRODUITS D'ENTRETIEN LOISIRS	13,15
	RÉPARER BALANÇOIRES LOISIRS	122,24
	ATTACHES PLASTIQUES VOIRIE	8,72
	MARTEAU & GANTS T/JEUX	27,21
	BOIS BALANÇOIRES T/JEUX	36,24
PEINTURE & CORDE VOIRIE	105,39	
RAY-CAR	EXCAVATION RUE DU BATEAU, PONT POINTE-PLATON & CONSTRUCTION AIRES DE JEU	1 903,14
RÉNOVATION BRICOLAGE	ACHATS BIBLIOTHÈQUE	31,39
RESSOURCES NATUREL- LES ET FAUNE	AVIS DE MUTATION	42,00
SIGNALISATION LÉVIS INC.	SIGNAL. PISTE CYCLABLE & RÉP. DIV.	1 326,07
ST-EX LIMITÉE	MATÉRIEL DE BUREAU	95,45
	MATÉRIEL DE BUREAU	134,41
	MATÉRIEL DE BUREAU	115,01
	MATÉRIEL DE BUREAU	57,50
	MATÉRIEL DE BUREAU	22,93
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE DAKOTA VOIRIE	65,00
	ESSENCE DAKOTA VOIRIE	66,00
	ESSENCE DAKOTA VOIRIE	20,01
	ESSENCE DAKOTA VOIRIE	26,15
	ESSENCE DAKOTA VOIRIE	63,01
	ESSENCE MACHINERIE VOIRIE	28,01
	ESSENCE SAVANA VOIRIE	94,00
	ESSENCE SAVANA VOIRIE	17,73
	ESSENCE SAVANA VOIRIE	100,00
	DIESEL KUBOTA VOIRIE	39,05
DIESEL KUBOTA VOIRIE	20,14	
ZIP QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE	60,00
	SOUS-TOTAL	61 503,14
	GRAND TOTAL	205 148,64

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 08-2006

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

164-2006

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JUIN 2006 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 28 MAI 2006 AU 24 JUIN 2006	DIRECTEUR DES LOISIRS	2 307,72
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	92,80
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	140,14
	AVANTAGES SOCIAUX	473,57
	SOUS-TOTAL	3 014,23

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2006 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ANDRÉ RICHARD ENTREPRENEUR SPÉ- CIALISÉ	INSTALLER PRÉLART (ENTENTE DE COMMANDITE)	300,00
HYDRO-QUÉBEC	ARÉNA	860,77
LES ENTREPRISES CROLIN INC.	CONTRAT PELOUSES 2006 (1 ^{ER} VERSEMENT)	71,95
M.G. SERVICE ENR.	RÉPARATION SURFAÇEUSE CRÉDIT (MAIN-D'OEUVRE)	1 774,81 -115,03
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE JUIN	1 172,85
	REMISE TPS & TVQ MAI	5 967,27
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE JUIN	596,61
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE JUIN	22,08
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	40,00
	SOUS-TOTAL	10 691,31

COMPTES À PAYER DE JUIN 2006

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
LES ENTREPRISES CROLIN INC.	CONTRAT PELOUSES 2006 (4 VERSEMENTS)	287,80
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT JUIN (EN- CRE, GRANITE & CLÉ)	80,32
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	ENT. & RÉP. LOCAL MUSIQUE	174,83
	SOUS-TOTAL	542,95
	GRAND TOTAL	14 248,49

165-2006

SOUSSION(S) – REMPLACEMENT DES PORTES DE SECOURS

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Construction C.J. Picard inc.	3 145,95 \$
➤ Vitrerie Boutin enr.	4 523,82 \$
➤ Rénovation Réjean Poulin inc.	4 546,61 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Construction C.J. Picard inc. pour le prix de 3 145,95 \$, taxes incluses.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

DÉMISSION(S)

166-2006

M. CÔME CÔTÉ

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de monsieur Côme Côté, à compter du 15 mai 2006, à titre de pompier volontaire depuis le 07 novembre 2000.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur Côme Côté et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service des incendies de Sainte-Croix.

167-2006

M. PATRICK ROUSSEAU

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de monsieur Patrick Rousseau, à compter du 15 mai 2006, à titre de pompier volontaire depuis le 02 décembre 2003.

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur Patrick Rousseau et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service des incendies de Sainte-Croix.

ENGAGEMENT(S)

168-2006

M. JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager monsieur Jean-François Laliberté pour agir à titre de pompier stagiaire au sein du service des incendies, et ce selon les conditions d'embauche d'un pompier.

169-2006

M. KEVEN POULIN

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager monsieur Keven Poulin pour agir à titre de pompier stagiaire au sein du service des incendies, et ce selon les conditions d'embauche d'un pompier.

Monsieur Jean Lafleur se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 20 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (père d'un membre du service).

SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

170-2006

CRÉATION DU SERVICE ET NOMINATIONS

ATTENDU l'intérêt de concitoyens relativement à la création d'un service de premiers répondants pour la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE la municipalité désire implanter ce service sur son territoire;

ATTENDU QUE pour procéder à son implantation, il est requis de créer un nouveau service appelé «Service de premiers répondants de Sainte-Croix» dans l'organigramme de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Alain possède déjà ce service et que notre municipalité compte s'en inspirer;

ATTENDU QUE ce nouveau service est de responsabilité municipale, conjointement avec l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux et d'un service ambulancier situé le plus près du territoire, lequel reste à déterminer;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite la mise en opération de ce service pour le 01 janvier 2007;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de créer le «Service de premiers répondants de Sainte-Croix» et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit service :

- M. Guy Laroche, directeur
- M. Marin Lafleur, directeur-adjoint
- M. Keven Poulin, secrétaire
- M. Serge Martel, trésorier

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

QUE leur premier mandat sera de faire les contacts nécessaires avec l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux et des services ambulanciers relativement aux ententes à intervenir.

c.c. Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Services ambulanciers du territoire

Monsieur Jean Lafleur revient à la table des délibérations du conseil à 20 : 22 heures.

URBANISME

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (31/05/06)

DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 31 mai 2006.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (21/06/06)

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

171-2006

DOSSIER M. FERNAND MARTEL, LOT 155-P

ATTENDU QU'une demande a été présentée pour la construction d'un garage et d'une résidence sur le lot 155-P;

ATTENDU QUE le terrain se situe dans une zone agricole désignée par la loi;

ATTENDU QUE le terrain est actuellement en friche et a été subdivisé avant l'entrée en vigueur de la loi;

ATTENDU QUE la superficie du terrain est de 1 636 mètres carrés et est de forme irrégulière;

ATTENDU QUE la présente demande ne porte aucun préjudice aux voisins immédiats;

ATTENDU QUE la zone blanche de la municipalité possède des terrains disponibles pour de la construction résidentielle;

CONSIDÉRANT la recommandation U25-2006 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'appuyer la demande de M. Fernand Martel auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, selon la recommandation dudit comité à la condition que soit déposé un plan à l'échelle du terrain en implantant le bâtiment principal et les bâtiments secondaires et que l'implantation respecte les marges de recul prescrites pour cette zone.

ET d'informer le demandeur que tous travaux nécessitent un permis.

172-2006

DOSSIER HAMEL CONSTRUCTION INC., LOTS 7-P, 9-P ET 10-P

ATTENDU QUE la demande vise à effectuer l'aménagement d'une terre agricole et y enlever le surplus de matériaux de grade 1 pour donner au terrain un profil plus uniforme;

ATTENDU QUE les matériaux (environ 40 000 tonnes métriques de matériaux de grade 1) seront transportés hors du site pour servir à la réalisation d'un contrat sur la route 132 dans notre municipalité;

ATTENDU QUE l'aménagement d'une terre agricole n'est pas une utilisation autre qu'agricole;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

ATTENDU QUE le réaménagement d'une terre agricole ne contrevient pas à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE l'analyse du comité consultatif d'urbanisme en vient à la conclusion que le projet n'est pas un réaménagement d'une terre agricole mais bien l'exploitation d'une sablière, et qu'un certificat du ministère de l'Environnement est requis en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

ATTENDU QUE l'exploitation d'une sablière n'est pas permise dans la zone visée par le projet;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'autres emplacements appropriés hors de la zone agricole disponible aux fins visées par le projet;

ATTENDU QU'il existe des sablières en exploitation ailleurs sur le territoire de la municipalité;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ne pas appuyer la requête de Hamel Construction inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

173-2006

DOSSIER SERVICES JAG INC., LOT 92-P

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de Services JAG inc. et localisée au : 419 rue Laurier, lot 92-P.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de Services JAG inc., lot 92-P, selon la recommandation U27-2006 du comité consultatif d'urbanisme.

DÉVELOPPEMENT RUE BARBIN, PHASE 1

174-2006

REGROUPEMENT DES LOTS 138-25 ET 138-26

CONSIDÉRANT la demande datée du 20 juin 2006 de monsieur Danny Thériault afin de regrouper les lots 138-25 et 138-26 dans le but d'agrandir le terrain et d'y construire un garage;

CONSIDÉRANT QUE ce garage servira pour un usage en conformité avec l'usage résidentiel de la zone 41-H;

CONSIDÉRANT la recommandation U29-2006 du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT le plan projet déposé à ce conseil relativement à cette nouvelle construction;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la demande de monsieur Danny Thériault.

QUE la présente demande est valide pour une période de deux ans à compter des présentes.

VOIRIE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RUE DESROCHERS N° 501674

175-2006

RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

ATTENDU QU'il est requis de produire un plan projet du réseau d'éclairage public pour le nouveau développement de la rue Desrochers;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

ATTENDU QUE ce projet fait partie de l'entente de développement domiciliaire numéro 501674 intervenue avec le promoteur « Construction C.J. Picard inc. » le 20 avril 2005, en vertu de la résolution numéro 111-2005;

ATTENDU QUE l'achat et la pose de ces trois luminaires sont à la charge du promoteur « Construction C.J. Picard inc. » selon ladite entente;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter le plan projet d'éclairage public de la rue Desrochers selon les documents déposés et datés du 26 juin 2006 par le Groupe Castonguay inc., lequel devra faire les représentations nécessaires auprès d'Hydro-Québec.

PAVAGE DES RUES MARCEL-FAUCHER, BOUFFARD ET ROMÉO-MARION

176-2006

SOUSSION(S) POUR LE LABORATOIRE

ATTENDU l'offre de service de la firme Technisol datée du 21 juin 2006 relativement à un contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de construction d'une partie de la voirie des rues Marcel-Faucher, Bouffard et Roméo-Marion;

ATTENDU la soumission reçue pour un prix de ± 3 000,00 \$, en sus des taxes, selon la recommandation de l'inspecteur municipal;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la soumission de la firme Technisol pour le prix de ± 3 000,00 \$, en sus des taxes, selon l'offre présentée.

RAPIÉCAGE MÉCANIQUE DES CHEMINS ET RANGS

177-2006

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif n° 1 pour les travaux de rapiécage mécanique selon la recommandation de l'inspecteur municipal, et d'autoriser le paiement d'une somme de 23 905,24 \$ à Pavage Lagacé et Frères, 9143-8119 Québec inc., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 22 juin 2006.

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE

178-2006

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 10 (ARRAKIS)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à Arrakis Consultants inc. la somme de 7 040,73 \$ relativement au projet de recherche en eau pour l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1698 datée du 30 avril 2006.

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE

179-2006

MANDAT POUR ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE

ATTENDU l'offre de service de la firme Laforest Nova Aqua datée du 12 juin 2006 afin de préparer une étude hydrogéologique pour la mise aux normes des installations de captage de l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater la firme Laforest Nova Aqua à procéder à l'étude hydrogéologique pour le prix de 24 720,95 \$, taxes incluses, et telle que décrite dans l'offre présentée.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

RÉFECTION DE L'ÉMISSAIRE SANITAIRE DE LA FALAISE (NOUVELLE CONDUITE)

180-2006

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (ENTREPRENEUR)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif n° 2 relativement à la réfection de l'émissaire sanitaire de la falaise (nouvelle conduite), selon la recommandation de SNC Lavalin inc. datée du 21 juin 2006, et d'autoriser le paiement d'une somme de 18 601.88 \$ à Les Excavations Ste-Croix inc., aux termes de l'entente intervenue entre les parties le 28 février 2006 selon la résolution numéro 052-2006.

VIDANGES ET RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

181-2006

MANDAT POUR LE RENOUVELLEMENT

ATTENDU QUE le contrat pour la cueillette des vidanges et de la collecte sélective viendra à échéance le 31 décembre prochain;

ATTENDU la résolution numéro 161-2001 mandatant Lotbinière à nous représenter;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Antoine-de-Tilly, Sainte-Croix, Lotbinière, Leclercville, Parisville, Deschaillons sur le Saint-Laurent, Villeroy et Sainte-Françoise font partie de l'entente de regroupement pour ce service;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de reconduire le mandat à la municipalité de Lotbinière pour agir pour et au nom de notre municipalité pour la cueillette des vidanges et de la collecte sélective.

AJOURNEMENT

Le maire ajourne la présente séance à 21 :00 heures, ce même jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 : 52 HEURES.

REPRISE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT : 21 : 05 HEURES.

Présence de 10 citoyens.

Présence de tous les élus.

LOISIRS ET CULTURE

PROJET CENTRE DES LOISIRS

182-2006

MANDAT D'ARCHITECTURE (PRÉLIMINAIRE) - SOUMISSION(S)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de reporter à une session ultérieure la présente demande.

VARIA

183-2006

RAY-FLEX PHOTO INC.

ATTENDU la facture numéro 760880 pour du travail de photos aériennes du territoire de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE Ray-Flex Photo inc. nous propose de mettre sur CD les photos prises (environ 40) format 300dpi 8X10;

ATTENDU QUE le coût serait de 27,61 \$ l'unité, soit 1 104,40 \$ pour l'ensemble, y incluant les droits de Royauté;

ATTENDU les nombreuses utilités que la municipalité pourra faire de ces photos tant pour son patrimoine, le site Web, l'urbanisme, promotion de son territoire, etc.;

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 04 JUILLET 2006

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'autoriser Ray-Flex Photo inc. à procéder à la production des CD selon l'offre présentée.

184-2006

SOUMISSION(S) - VENTE DE BOIS

Cinq (5) soumissions reçues :

Yves Daigle* Clarence Fortin Richard Gauthier Serge Legendre* Michel Tremblay*

➤ Lot 1			
➤ Lot 2			
➤ Lot 3			
➤ Lot 4	100,00 \$		105,00 \$
➤ Lot 5			105,00 \$
➤ Lot 6			105,00 \$
➤ Lot 7			105,00 \$
➤ Lot 8			105,00 \$
➤ Lot 9			105,00 \$
➤ Lot 10			105,00 \$
➤ Lot 11			105,00 \$
➤ Lot 12			105,00 \$
➤ Lot 13			105,00 \$
➤ Lot 14		60,00 \$	
➤ Lot 15	110,00 \$		151,00 \$
➤ Lot 16	115,00 \$		151,00 \$
➤ Lot 17	115,00 \$	175,00 \$	151,00 \$
➤ Lot 18	100,00 \$		151,00 \$
➤ Lot 19	130,00 \$		151,00 \$
➤ Lot 20	108,00 \$	120,00 \$	

* Monsieur Yves Daigle désire obtenir un maximum de 5 lots.

* Monsieur Serge Legendre désire obtenir un maximum de 1 lot.

* Monsieur Michel Tremblay désire obtenir un maximum de 3 lots.

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les plus élevées des soumissions reçues et d'accorder la vente pour le lot n° 4 à monsieur Clarence Fortin au prix de 100,00 \$, pour les lots n°s 15,16 et 18 à monsieur Michel Tremblay au prix de 453,00 \$, pour le lot n° 17 à monsieur Richard Gauthier au prix de 175,00 \$, pour le lot n° 19 à monsieur Yves Daigle au prix de 130,00 \$ ainsi que le lot n° 20 à monsieur Serge Legendre au prix de 120,00 \$. Le bois devra être sorti avant le 15 octobre 2006 et le paiement devra être effectué au préalable.

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

185-2006

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 10 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale adjointe